

**Mairie de LA CHAISE-DIEU
Arrondissement de Brioude
Département de Haute-Loire**

ARRETE MUNICIPAL N° 159-2025

Objet: Interdiction temporaire de stationnement et de circulation

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité
et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et plus
particulièrement pour faciliter le bon déroulement des travaux de
réparation d'une fuite d'eau sur le réseau d'eau potable

ARRETE

Article 1: Pour faciliter le bon déroulement des travaux prévus rue Saint Antoine, le stationnement et la circulation de tous véhicules seront interdits **dans la rue Saint Antoine du croisement avec la rue Baniche jusqu'à la place entre l'avenue de la Gare et la rue saint Antoine, le jeudi 18 décembre 2025 de 8 heures à 12 heures.**

Article 2 : Des panneaux d'interdiction et de signalisation seront mis en place par l'administration

Article 3: La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,
Le 15 décembre 2025
Le Maire,

André BRIVADIS

Pour le Maire
l'Adjoint délégué


